



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SAMEDI 05 DECEMBRE 2020

N069/2020

NOTA:

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération est affiché au siège, rue de l'école primaire, 97650 Dzoumogné

En exercice : 34		Etaient présents :			
Présents : 21 Absents : 13 Procurations : 1 Votants : 22	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : O	ABDALLAH Houssamoudine, Issoufi MAANDHUI, OUSSENI Al-Hadi, DJAFFOU			
		Mouhamadi, MAHAMOUDOU Lisa, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, ABDALLAH			
		Oidhuati, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, RIDHOI Zainabou,			
		KELLY-AMADI Malka Ayoub Khan, SAID-SOUFFOU soula, ABDOU Chadhouli, OMAR			
		FOUNDI Rifcati, SAINDOU Assani, SOILIHI MADI Mohamadi colo, DJANFAR Hidaia,			
		MADI Charafoudine, HAMISSI Sélémani, ALI BACAR Mohamadi, SAIDINA Anrifia			
Obiet :		Etaient absents:			
Création de 20 postes :		FAZUL Chams-Eddine Mohamed, MOHAMED Salimata, SAINDOU COMBO Nadjati,			
Ambassadeurs de la Collecte		MDALLAH Anlamati, NOUDJOUM Madi Assani, ALI HADHURAMI Wildal-Habib, JEAN			
des Ordures Ménagèrse		RENE Hissani, ABDALLAH Intia, BLACK ABDULLAH Attoumani, Moustoifa			
	C	CHAMSIDINE, M'KIDAR said, IDRISSA Said Issouf			
		Procurations:			

L'an deux mille vingt et le cinq décembre, le Comité Syndical du SIDEVAM976, s'est réuni, sur convocation transmise le 27/11/2020, de son Président ABDALLAH Houssamoudine à la MJC de Mangajou, Commune de Sada.

M.ABDOU OUSSENI Saidy, donne procuration à M. ABDALLAH Houssamoudine

Un scrutin a eu lieu, conformément à l'article 1511-1 du CGCT et Mme OMAR FOUNDI Rifcati a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5212-1 et suivants,

Vu la loi 11⁰ 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée et notamment ses articles 34 et 3-3 susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Considérant la réorganisation des services, ici pour mieux assurer les actions liées à la pré-collecte des ordures ménagères, missions principales du SIDEVAM976;

Le Président propose la création de 20 postes en interne de catégorie C à répartir dans les 4 secteurs de la collecte de l'île, , pour la charge des missions suivantes :

Assurer la pré-collecte par rapport aux circuits quotidiens, S'assurer de la possibilité du passage du camion dans les quartiers et contacter les policiers municipaux en cas de besoin ;

Il précise que les postes seront pourvus en interne.

Le comité syndical, par délibération, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE:

Article 1 : D'approuver la création de 20 postes d' Ambassadeurs de Collecte

Article 2 : D'autoriser le Président, ou en son absence, la I ere Vice-Présidente, à signer

présente délibération.

PREFECTURE DE MAYOTTE REÇULE 1 0 DEC. 2020 - 0 6.4

les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

> Syndicat Valorisation des

Ainsi délibéré, les membres du Conseil Syndical ont signé sur la liste d'émargement.

Fait à Dzoumosné, le 05 décembre 2020.

Le Président

ABDALLAH Houssamoudine

Intercommunal d'Elimination et de Déchets de Mayotte976



Réunion du Comité Syndical Séance du 5 décembre 2020

Objet: REORGANISATION DES SERVICES-PHASE 1

Dans le cadre de la réorganisation des services engagée au sein de notre syndicat, il apparaît indispensable de procéder à des créations et à des transformations de postes.

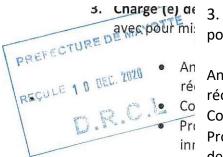
I. Pource ui est des créations il s'a it des ostes de :

- 1. Directeur (trice) du contrôle de gestion, un poste de catégorie A avec pour missions principales :
 - Faire respecter les recommandations de la chambre régionale des comptes
 - Accompagner les directions et les services pour la mise en oeuvre des recommandations des audits et études internes • Le suivi de la DSP
 - La mise en place et le suivi d'une comptabilité analytique
 - Suivi de l'optimisation de la collecte
 - Participer à la préparation budgétaire

Le poste sera pourvu en interne

- 2. Responsable du contrôle qualité, un poste de catégorie B ou C avec pour missions principales :
 - La coordination et la gestion des contrôleurs de collecte
 - Assurer le lien avec le chef de secteur e Faire un rapport mensuel sur la progression de la collecte

Le poste sera pourvu en priorité en interne



3. Ch gé- e de missions projets d'administration, un poste de catégorie A missions principales

Analyser les besoins, étudier les systèmes et proposer les réorganisations nécessaires

Cons ituer, coordonner et encadrer les projets

Proposer des solutions, des mesures de simplification ou des innovations, élaborer des scénarios

Le poste sera pourvu en interne

- 4. Chargé(e) de missions planification et animation territoriale, un poste de catégorie A qui a comme missions principales :
 - Contribuer à la définition et la mise en oeuvre des politiques publiques du Syndicat notamment en matière de transition et de valorisation des déchets
 - Assurer l'élaboration, l'animation et le suivi de l'ensemble des démarches en matière de planification notamment le PLPEDMA
 - Co-construire le nouveau CODOM, en partenariat avec l'ADEME, puis le piloter, l'animer et l'évaluer
 - Participer à l'intégration et à la déclinaison du PRPGD au sein des politiques publiques portées par le Syndicat
 - Participer aux réunions de réseaux des partenaires institutionnels et d'associations autours des thématiques déchets et plus largement sur l'environnement

Le précédent CODOM a été assuré par la chargée de missions communication.

L'objectif des nouveaux élus étant d'être transparent auprès de la population et des partenaires, les missions de communication vont être renforcées d'où la proposition de recruter un autre cadre pour le suivi du CODOM.

Poste financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Il convient également de délibérer pour demander le cofinancement de l'ADEME.

5. Chargé d'opérations aménagement et logistique, poste de catégorie A avec comme missions principales :



o Apporter un appui au service traitement pour l'élaborer des phases opérationnelles des projets, o, Accompagner le syndicat sur la maintenance des bâtiments,

Accompagner le Syndicat sur la mise en oeuvre et suivi des projets d'aménagement de sites ou de réhabilitation des sites, sur le plan technique, administratif et financier

Accompagner le Syndicat sur les travaux de réalisation des équipements portés par la direction du traitement notamment les déchetteries

 Elaborer, en lien avec son responsable, à la mise en ceuvre et suivi de la politique de performance logistique Poste financé par la préfecture,

<u>Il convient également de délibérer pour demander le cofinancement de l'ETAT.</u>

6. Chargé des organes délibérants et des actes, poste de catégorie B avec comme missions principales :

' L'organisation des réunions de comité syndical, de Bureau, et de commission o La rédaction des actes et l'archivage des actes

Le poste sera pourvu en interne

- 7. Conducteur de travaux, poste de catégorie B avec comme missions principales :
 - La responsabilité des travaux engagés par le syndicat et le suivi des chantiers
 - Réceptionner et étudier les éléments du dossier technique

Contrôler	la	and a second all and the second				
réalisation		orts aupres de la direc				
s'assurer du res	pect		de la			
réglementation	par	REÇU LE 1 2020				
rapport aux trava	IUX ⊚	F F 7 8				
Effectuer des	rap	ménagère <u>s, 4po</u> ste <u>S de cat</u>				
les visites	de	1				
chantier						

Le poste sera pourvu en interne r

- 8. thef de secteur collecte des ordure ____ égorie B ou C, avec comme missions principales :
 - L'organisation et la planification de la collecte des déchets en collaboration avec le directeur de collecte
 L'organisation des équipes
 - Assurer la relation avec les communes et les intercommunalités par rapport aux collectes sectorielles
 Faire un retour journalier au directeur de la collecte de

la situation et des difficultés rencontrées

Les postes seront pourvus en priorité en interne

- 9. Contrôleur de collecte, 5 postes de catégorie B ou C avec pour missions principales :
 - Contrôler la qualité du travail hebdomadaire sur la collecte par des déplacements sur les circuits effectués
 - S'assurer du respect de la planification de collecte
 - S'assurer du respect des règles de collecte
 - Faire un retour quotidien de la situation sur le terrain

Les postes seront pourvus en priorité en interne

10. Ambassadeurs de collecte, 15 postes de catégorie C avec pour missions principales :

o Assurer la pré-collecte par rapport au circuit quotidien o S'assurer de la possibilité du passage du camion dans les quartiers et contacter les policiers municipaux en cas de besoin

Les postes seront pourvus en interne

II. Pour les transformations il s'a it des	ostes de		
	:	——1. Directeur	(trice)
Administrative et Financier(e),			
directeur (trice) financier(e)			

Depuis un certain temps, la DAF a été déchargée des missions administratives, il s'agit donc ici de la régularisation de la situation.

2. Responsable juridique :

Le poste existant comporte aussi la mission de la gestion des assurances. Ces missions vont être affectées à un autre service.

L'appellation sera donc : responsable juridique et commande publique au lieu responsable de la commande publique, juridique, des assurances et des affaires juridiques.

Le poste sera pourvu en interne

Au terme de la réorganisation des services, certains postes existants vont être supprimés.

Le présent rapport a été soumis au comité technique.

Il vous est demandé de bien vouloir délibérer pour les créations et les transformations de postes ci-dessus listés.

PREFECTURE DE MAYOTTE

REÇULE 1 0 DEC. 2020

D.R.C.L